IIDD

CdP-6 #2

Bulletin des Négociations de la Terre

Un service d'information sur les négociations de développement et d'environnment

Vol. 12 No. 153

PUBLIE PAR L'INSTITUT INTERNATIONAL DU DEVELOPPEMENT DURABLE (IIDD)
EN COOPERATION AVEC L'AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE (AIF) /
L'INSTITUT DE L'ENERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE (IEPF)

Mardi 14 Novembre 2000

SIXIEME CONFERENCE DES PARTIES DE LA CONVENTION-CADRE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES LUNDI 13 NOVEMBRE 2000

La Sixième Conférence des Parties (CdP-6) de la Convention-Cadre sur les Changements Climatiques (CCCC) et les treizièmes sessions de ses organes subsidiaires se sont ouvertes lundi 13 novembre à La Haye, aux Pays-Bas. Les délégués se sont réunis, le matin, pour la cérémonie de bienvenue. Puis, suivi l'ouverture de la Plénière de la CdP-6 durant laquelle Jan Pronk, ministre néerlandais de l'habitat, de la planification territoriale et de l'environnement, devait être élu Président de la CdP-6. Les participants devaient ensuite se pencher sur les questions d'organisation, adopter l'ordre du jour de la réunion et entendre des déclarations d'ordre général données par un certain nombre de délégués.

Les treizièmes sessions des organes subsidiaires de la CCCC reprirent en fin d'après-midi dans une session conjointe consacrée à l'examen des effets adverses, des mécanismes du Protocole, du régime de mise en conformité aux obligations, et du renforcement des capacités. L'Organe Subsidiaire de Conseil Scientifique et Technologique (SBSTA) se réunit en nocturne pour aborder un certain nombre de points à l'ordre du jour, notamment ceux ayant trait à la question d'utilisation des sols, changements intervenus dans l'utilisation des sols et foresterie (LULUCF), aux lignes directrices relevant des Articles 5 (questions méthodologiques), 7 (communication des données) et 8 (évaluation des informations) du Protocole, et au thème des politiques et mesures. L'Organe Subsidiaire de Mise en Oeuvre (SBI) devait plancher, pour sa part, sur les questions d'organisation, les communications nationales, le mécanisme de financement, et les questions administrative et financières. Par ailleurs, des groupes de contact ont été tenus pour débattre des mécanismes et du transfert des technologies.

LA CEREMONIE DE BIENVENUE

La cérémonie de bienvenue commença à 10h avec l'arrivée de Sa Majesté la Reine Béatrice des Pays-Bas. Le Président désigné de la CdP-6, Jan Pronk, souhaita la bienvenue aux participants. Notant le "succès sans égal" réalisé par les négociateurs à Kyoto en parvenant à un accord sur des objectifs quantifiés en matière d'émission, l'orateur déclara que les participants aux travaux de la CdP-6 ont devant eux un défi encore plus grand à relever en parvenant à conclure un accord sur les instruments et les détails de la concrétisation de ces objectifs. Il indiqua que bien qu'étant les moins responsables des problèmes touchant aux changements climatiques, sont les moins pourvus en matière de ressort économique et auront à souffrir le plus de leurs conséquences dévastatrices. Reconnaissant les divergences importantes qui séparent les positions des pays sur les questions clés, il affirma que des compromis raisonnables étaient toutefois possibles à réaliser sur l'ensemble des sujets, et encouragea les délégués à prendre des décisions basées sur des principes, équilibrées et crédibles.

Wim Deetman, Mire de la Haye, fit part de son espoir de voir sa ville devenir celle où se fera l'histoire du développement de la gestion du problème de l'évolution climatique. Il souhaita en particulier la bienvenue aux jeunes participants indiquant qu'il était important que leurs voix soient entendues. Les délégués devaient ensuite entendre clamer par la bouche de l'acteur néerlandais, Aus Greidanus, de courts quatrains sur les changements climatiques écrits par le poète national des Pays-Bas, Gerrit Komrij.

Dans un message enregistré en vidéo à l'adresse des délégués, le Secrétaire Général des Nations Unies, Kofi Annan, indiqua que la tâche consistant à réduire les émissions de gaz à effet de serre était énorme et qu'elle nécessitait un "changement radical." Il y affirma que le succès requérait un ensemble de règles crédibles, une nouvelle voie et un nouvel engagement en faveur du développement et un signal convainquant à la communauté du monde des affaires que la réduction des gaz à effet de serre est dans leur propre intérêt. Il attira l'attention sur le soutien exprimé, lors de récent Sommet du Millénaire, en faveur de tous les efforts qui doivent être fournis pour permettre l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto d'ici 2002.

Robert Watson, Président du Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution Climatique (GIEC), donna un bref aperçu sur l'état actuel des connaissances scientifique concernant le système climatique de la planète, soulignant le caractère vulnérable des systèmes écologiques et mettant en exergue l'impératif de réponses politiques et technologiques efficaces. Notant que les deux dernières décennies ont été les plus chaudes du siècle écoulé, il affirma que la question posée n'est plus celle de savoir si le climat est en train de changer en raison des activités humaines mais plutôt celle de connaître le degré de ces changements, leur vitesse et les endroits qui en seront les plus affectés. L'orateur situa l'augmentation prévue dans la moyenne des températures de

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Angela Churie <angela@iisd.org>, Jon Hanks <jon.hanks@iiiee.lu.se>, Lisa Schipper <lisa@iisd.org>, Malena Sell <malena@iisd.org>, Chris Spence <chris@iisd.org> et Juliette Voinov <cedrickohler@email.msn.com>. Edition numérique: Franz Dejon <franz@iisd.org>. Photographies: Leila Mead <leila@interport.net>. Editice en Chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Version Française: Mongi Gadhoum mongi.gadhoum@enb.intl.tn. Directeur des Services d'Information: Langston James Goree VI <kimo@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du Bulletin sont: Le Ministère Néerlandais des Affaires Etrangères, le Gouvernement du Canada (à travers l'ACDI et le DFAIT), les Etats-Unis (à travers l'USAID), l'Agence Suisse de l'Environnement, des Forêts et du Paysage (SAEFL), Le Département du Royaume-Uni chargé du Développement International (DFID), la Commission Européenne (DG-ENV) et la Fondation Rockefeller. Un soutien général a été accordé au Bulletin, au titre de l'exercice 2000, par: les Ministères Allemands de l'Environnement (BMU) et de la Coopération pour le Développement (BMZ), le Ministère Danois des Affaires Etrangères, les Ministères Autrichiens de l'Environnement et des Affaires Etrangères, les Ministères Norvégiens de l'Environnement et des Affaires Etrangères, les Ministères Finlandais des Affaires Etrangères et de l'Environnement, le Gouvernement Australien et BP Amoco. Ce numéro a été préparé en coopération avec le Secrétariat de la CCCC. La version Française est financée par l'IEPF/AIF avec l'appui du Ministère Français des Affaires Etrangères. A La CdP-6, le Bulletin est joignable par tél au +31 70 322 4729 et physiquement au Statenhall 8 & 9. L'IIDD peut être contacté par courriel à <info@iisd.ca> et par voie postale au 161, Portage Avenue East, 6th Floor, Winnipeg, Manitoba R3B 0Y4, Canada. Les opinions exprimées dans le Bulletin appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du Bulletin peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciales et ce, moyennant une citation appropriée après la permission du Directeur des Services de Reportage. Les versions électroniques du Bulletin sont diffusées par courriel et sont disponibles à travers le serveur WWW Linkages à: http://www.iisd.ca.

la surface de la Terre, d'ici l'an 2100, entre 1.5°C - 6°C (quasiment le double des prévisions précédentes du GIEC), laquelle sera accompagnée par une élévation des niveaux des mers et un accroissement de la fréquence et de la magnitude des effets d'El Nino, et souligna les implications négatives de ces bouleversements sur les ressources d'eau, sur l'agriculture, sur les écosystèmes naturels et sur la santé humaine. Il mit en relief les baisses anticipées en matière de précipitation dans les zones arides actuelles et l'accroissement probable des maladies colportées par les insectes. Soulignant la nécessité de dé-carboniser l'économie, il encouragea les gouvernements à entreprendre des mesures de réponses politiques et technologiques significatives et, en particulier, à promouvoir les secteurs public et privé de la recherche en matière de développement.

LA PLENIERE INAUGURALE

DECLARATIONS D'OUVERTURE ET ELECTION DU PRESIDENT DE LA CdP-6: Jan Szyszko, Président de la CdP-5, ouvrit les travaux de la CdP-6 déclarant qu'il était possible de parvenir à un accord permettant une entrée en vigueur du Protocole avant fin 2002, mais que nombre de difficultés devaient d'abord être résolues. Il exprima sa gratitude à l'endroit de ceux qui lui avaient apporté leur aide durant sa présidence.

Jan Pronk, Ministre Néerlandais de l'Habitat, de la Planification Territoriale et de l'Environnement fut élu Président de la CdP-6. Il réaffirma son engagement à s'assurer que l'intérêt de l'ensemble des délégations puisse être servi par la CCCC.

Le Secrétaire Exécutif de la CCCC, Michael Zammit Cutajar, attira l'attention sur les preuves exposées par Robert Watson et souligna que le traitement des problèmes de l'évolution climatique ne devait pas être retardé. Il indiqua que les pays en développement doivent pouvoir se sentir soutenus dans leurs efforts visant à faire face aux changements climatiques et à leurs effets et que toutes les Parties se devaient de considérer le Protocole comme étant un instrument méritant d'être ratifié. Il souhaita voir se concrétiser des résultats tangibles dès la première semaine de la CdP-6 pour permettre aux accords politiques d'être sellés d'ici le milieu de la semaine prochaine, et aux travaux de rédaction techniques de pouvoir s'effectuer avant la clôture de la réunion.

LES QUESTIONS D'ORGANISATION: Etat des ratifications de la Convention et de son Protocole de Kyoto: La CdP-6 nota que la CCCC avait à ce jour 183 Parties, et invita la République Fédérale de Yougoslavie à prendre part à ses travaux, en guise d'Observateur.

Adoption du règlement intérieur: Le Président Pronk indiqua que le consensus n'était pas encore réalisé sur le projet de texte de la règle 42 (vote). La CdP-6 décida l'application du règlement intérieur à l'exception de cette disposition.

Adoption de l'ordre du jour: La CdP-6 devait procéder ensuite à l'adoption de son ordre du jour, à l'exception du point 5 "Seconde revue de l'adéquation de l'Article 4.2 (a) et (b) de la Convention" dont le G-77/China avait proposé l'amendement par "revue de l'adéquation de la mise en application de l'Article 4, alinéa 2 (a) et (b) de la Convention". Le Président Pronk indiqua que des consultations seront menées sur ce point.

LES D2CLARATIONS GENERALES: Le NIGERIA, au nom du G-77/CHINE, déclara que les discussions de la CdP-6 devaient être basées sur l'équité et la justice. Notant que nombre de Parties visées à l'Annexe n'ont pas honorer leurs engagements relevant de la CCCC tant au niveau de la réduction des émissions qu'à celui du transfert des technologies et de l'assistance financière, l'orateur indiqua que son groupe rejetait la proposition avancée par "un pays important de l'Annexe I" soumettant la mise à disposition de l'aide financière aux pays en développement, à quelque forme d'engagement pour de nouvelles réductions d'émissions, par ces derniers. Il encouragea la fourniture des financements à travers un mécanisme autre que le FEM.

SAMOA, au nom de l'AOSIS, déclara qu'en dépit de l'adoption du principe de précaution en 1992, les pays visés à l'Annexe I en sont encore à devoir commencer à agir. La FRANCE, au nom de l'UE, souligna que l'action domestique doit constituer le principal moyen de la réalisation des engagements des pays industrialisés.

La SUISSE, au nom du GROUPE POUR L'INTEGRITE ENVIRONNEMENTALE, déclara que le MDP doit être base sur une approche marginale, que la JI doit s'effectuer sur la base d'une approche à deux volets et que la responsabilité en matière d'échange des droits d'émissions doit être liée à la nature et au champ d'action de la branche chargée de la mise en application du régime du respect des obligations. S'agissant des puits de fixation du carbone, l'orateur s'opposa à l'idée de crédits en faveur des projets de prélèvent naturel de gaz à effet de serre.

VANUATU, au nom des PMA, appela à une assistance dans la mise en œuvre de la CCCC et du Protocole, et la REPUBLIQUE CENTRE AFRICAINE encouragea la prise d'une décision spécifique à l'Article 4.9 (effets adverses sur les PAM) de la CCCC. Le KAZAKHSTAN réitéra sa volonté de devenir Partie visée à l'Annexe I et appela à la non-prévision de plafonnement dans l'échange des droits d'émission.

LA REUNION CONJOINTE DES ORGANES SUBSIDIAIRES

Le Président du SBSTA, Harald Dovland (Norvège), ouvrit la première réunion conjointe de reprise des organes subsidiaires. Il indiqua que les Présidents des groupes de contact tenus lors de la première partie des SB-13 se devaient de reprendre leurs tâches, et requit lecture des rapports des récents ateliers et consultations tenus depuis la première partie des SB-13.

EFFETS ADVERSES: Bo Kjellén (Suède), Coprésident du groupe de contact sur l'Article 4.8 et 4.9 de la CCCC et sur l'Article 3.14 (effets adverses) Protocole, déclara que des progrès ont été accomplis au cours des récentes consultations, notamment sur l'Article 4.9, suite aux conclusions de l'atelier organisé pour les PMA.

RESPECT DES OBLIGATIONS: Neroni Slade (Samoa), Coprésident du Groupe de Travail Conjoint sur le Respect des Obligations (GTC), rapporta que des consultations informelles ont donné aux délégués l'occasion d'examiner la question des conséquences du non-respect des obligations, ainsi que les approches de l'adoption des procédures et des mécanismes qui s'y rapportent. L'orateur indiqua qu'une révision de texte a été élaborée pour servir de plateforme aux négociations.

MECANISMES: Le Président du Groupe de Contact, Kok Kee Chow (Malaisie) déclara qu'un nouveau texte a été élaboré sur la base des vues exprimées au cours de la première partie des SB-13, suite aux soumissions faites par les Parties et durant les consultations bilatérales et multilatérales. Il nota par ailleurs que des consultations conjointes sur les thèmes transversaux ont été tenues avec le groupe chargé su thème du respect des obligations.

RENFORCEMENT DES CAPACITES: Le Président Dovland rappela que les organes subsidiaires se s'étaient mis d'accord sur la poursuite de l'examen de la question, sur la

base de deux projets de décisions, une, pour les pays en transition économique et une autre, pour les pays en développement.

ACTIVITES DE MISE EN OEUVRE CONCERTEE (AIJ): Au sujet de la phase pilote des AIJ, le Président Dovland indiqua que les Parties avaient décidé de reporter l'examen de la révision du projet de texte du format uniforme aux SB-14. Il nota qu'il pouvait toutefois y avoir besoin d'une décision, en fonction des conclusions des négociations sur le thème des mécanismes, et demanda au Président Chow de mener des consultations sur un éventuel projet de décision de la CdP-6.

SBSTA

LULUCF: Le Coprésident du groupe de contact, Halldor Thorgeirsson (Islande) présenta un rapport sur les récentes consultations informelles. Il y identifia les questions en suspens devant être résolues, notamment celles ayant trait aux définitions, à la comptabilité et à l'élaboration des rapports, aux interconnexions avec les travaux menées sur les Articles 5,7 et 8 du Protocole et potentiellement les Articles 6 et 12, et à l'éventuel plafonnement des crédits.

Le Président Dovland nota que les groupes de contact sur les thèmes de LULUCF et mécanismes tiendront des consultations informelles sur la question des liens entre le thème de LULUCF et le MDP, et présenteront à la réunion de coordination du Président de la CdP, un rapport sur la manière de procéder.

ARTICLES 5, 7 & 8 PROTOCOLE: La Coprésidente du groupe de contact, Helen Plume (Nouvelle Zélande) présenta un rapport sur les progrès réalisés lors de la première partie des SB-13 et durant les consultations tenues en octobre. L'oratrice signala qu'un certain nombre de questions difficiles et de détails techniques ardus restaient à résoudre. Sans préjuger du nombre des décisions qui seront adoptées, elle ajouta que son but était de parachever les lignes directrices devant encadrer les Articles 7 et 8, et d'élaborer des projets de décisions sur les Articles 5.1 (systèmes nationaux), 5.2 (ajustements), 7 et 8.

IMPACT DES PROJETS PARTICULIERS SUR LES EMISSIONS AU COURS DE LA PERIODE D'ENGAGEMENT: Le Président Dovland rappela aux délégués le projet de décision propose par l'Islande à la CdP-4 et indiqua qu'un travail complémentaire sera effectué au sein d'un groupe de contact.

MISE AU POINT ET TRANSFERT DES TECHNOLOGIES: Le Président Dovland indiqua que le groupe de contact présidé par Jean Cooper (Canada) et Oladapo Afolabi (Nigeria) formé lors de la première partie des SB-13, continuera ses délibérations.

POLITIQUES ET MESURES: Le Président Dovland nota que le SBSTA avait décidé la poursuite de l'examen des éléments du projet de décision concernant "les meilleures pratiques" en matière de politiques et mesures. Il indiqua que des nouvelles consultations seront menées autour de ce thème.

POINTS DIVERS: Au sujet des carburants consommés par le secteur aérien international, l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile (ICAO) rapporta que des activités répondant à l'Article 2.2 (réduction des émissions provenant des carburants) du Protocole étaient en cours. Le représentant indiqua qu'un groupe d'experts au sein de l'ICAO a initié des actions visant à fournir une base de politiques techniques et économiques aux décisions concernant la limitation ou la réduction des gaz à effet de serre susceptibles d'être prises par le Conseil de l'ICAO. Il requit des décisions des SBSTA/COP de ne pas empêcher la participation de l'aviation internationale dans les mécanismes de Kyoto. L'ARABIE SAOUDITE fit objection au rapport, signalant qu'il avait encore besoin d'être finalisé et adopté par l'ICAO, et qu'il était base sur les conclusions d'un groupe très limité d'experts issus principalement de pays visés à l'Annexe I. Le Président Dovland indiqua que des consultations seront menées sur la formulation devant être retenue pour les conclusions.

COOPERATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES: Le Secrétariat du Global Climate Observing System présenta un rapport sur l'état d'avancement de ses activités soulignant, *entre autres*: les développements importants intervenus au niveau des systèmes d'observation des puits de fixation océaniques et terrestres; et l'organisation d'ateliers régionaux consacrés à l'identification des besoins des pays en développement en matière de renforcement des capacités.

Le Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique introduisit une note concernant la coopération avec la CCCC. L'orateur indiqua que la collaboration portait sur deux domaines principaux: l'impact des changements climatiques sur la biodiversité et l'examen des mesures de réponse; et l'intégration des considérations de biodiversité dans la mise en œuvre de la CCCC et de son Protocole.

SBI

COMMUNICATIONS DES PAYS VISES A L'ANNEXE I: Le Président du SBI, John Ashe (Antigua et Barbuda) ouvrit la réunion et introduisit les documents renfermant les donnée de l'inventaire des gaz à effet de serre soumises par les Parties visées à l'Annexe I, au titre des années 1990-98, et l'état d'avancement de l'étude approfondie des secondes communications nationales de ces mêmes Parties.

COMMUNICATIONS DES PAYS NON VISES A L'ANNEXE I: Provision du soutien financier et technique: Le Président Ashe introduisit un document portant sur le soutien financier fourni par le FEM aux Parties non visées à l'Annexe I Parties pour l'élaboration de leurs communications nationales. La MAURITANIE, au nom du G-77/CHINE, souligna que le manque de financements et de soutiens pour la compilation des inventaires et la préparation des communications nationales a influencé de manière significative la qualité des données et le rythme de l'accomplissement des progrès.

Le représentant du Groupe d'Experts Consultatif présenta un rapport sur les résultats de la seconde réunion du Groupe et, avec le Mexique, souligna l'importance de la poursuite du Programme de Soutien aux Communications Nationales mené par les PNUD/FEM. Le Secrétariat introduisit la seconde compilation et synthèse des premières communications nationales des Parties non visées à l'Annexe I.

MECANISME FINANCIER: Le Président Ashe introduisit les documents contenant le rapport du FEM pour la CdP-6 concernant ses activités dans le cadre du mécanisme de financement, et l'évaluation établie par le même FEM de ses activités portant sur le domaine des changements climatiques. Le G-77/CHINE déclara que l'évaluation était une fonction relevant de la CdP, qu'elle n'avait pas été requise et que les fonds utilisés auraient dus aller aux pays en développement. Le LIBAN déclara que l'évaluation avait servi son objectif, et appuya la recommandation appelant à davantage de souplesse dans les lignes directrices du FEM. La SUISSE déclara que l'évaluation des activités d'habilitation du FEM était un rapport de grande qualité dont les conclusions et les recommandations sont forts. Au sujet des directives concernant le mécanisme de financement, le Président Ashe indiqua que le sujet avait été examiné lors de la première partie des SB-13 et que les consultations reprenaient plus tard dans la semaine.

QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES: Au sujet des retards de paiement des contributions, le Président Ashe nota que des consultations informelles avaient été tenues mais que la suite de l'examen de la question était reportée aux SB-14, compte tenu de l'importance du panier de travail qui attend la CdP-6. Il nota également qu'un document a été élaboré donnant un aperçu sur la situation des contributions financière.

LES GROUPES DE CONTACT

MECANISMES: Les délégués procédèrent à l'examen des révisions de texte des Présidents élaborées suite aux récentes consultations intersessions. Au sujet du projet de décision et des règles ayant trait au MDP, les discussions se focalisèrent principalement sur la question de l'intégration des puits. La BOLIVIE et le COSTA RICA requirent du Président Chow d'obtenir formellement l'avis technique du groupe de contact chargé du thème de LULUCF. TUVALU, SAMOA et les ETATS FEDERES DE MICRONESIE encouragèrent le report des discussions en attendant le traitement des incertitudes restantes touchant au thème de LULUCF. Faisant objection à la tactique de pression pour l'ouverture d'un débat sur la question des puits en vue d'y obtenir un avantage de négociation, le BRESIL argua que la question ne pouvait être abordée que lorsque les aspects clés en seront résolus au sein du groupe de contact sur le thème de LULUCF.

Au sujet des autres points ayant trait au MDP, l'ARABIE SAOUDITE rappela que de nombreuses Parties avaient fait objection à l'idée d'un prompt démarrage. La NORVEGE, l'AUSTRALIE et les ETATS-UNIS soulignèrent la nécessité de rationaliser le texte consacré au thème de la participation. Le délégué des Etats-Unis mit en relief la question des points de départ. L'UE plaida pour une simplification du texte portant sur la validation, en particulier pour ce qui est de la considération des lignes de départ.

Au sujet de la JI, les ETATS-UNIS et l'AUSTRALIE encouragèrent l'insertion du libellé retenu dans le MDP concernant les lignes de départ et l'additionalité. L'INDE, la CHINE et le BRESIL recommandèrent l'inclusion d'une définition Claire des quantités assignées et, contrés par les ETATS-UNIS, suggérèrent de supprimer la référence existante aux unités de quantités assignées. L'INDE recommanda l'insertion de définitions pour le transfert et l'acquisition. SAMOA et la MAURITANIE encouragèrent l'insertion d'une référence spécifique au partage des profits dans le cadre de l'aide au PMA et aux Petits Etats Insulaires en Développement.

Au sujet de l'échange des droits d'émission, le CANADA et l'AUSTRALIE arguèrent que le chapeau des décisions devait être bref et refléter les dispositions du Protocole et de la CCCC. Les ETATS-UNIS, l'AUSTRALIE et le CANADA arguèrent que le libellé de la décision ayant trait aux procédures de vérification et de responsabilité pour les entités juridiques doit être traité par le groupe de contact sur les Articles 5,7 et 8. Au sujet des registres, l'INDE, contrée par les ETATS-UNIS, indiqua qu'il n'y avait pas besoin d'additif séparé.

MISE AU POINT ET TRANSFERT DES TECHNOLOGIES: Le groupe de contact chargé de ce thème reprit ses délibérations sur la mise en application de l'Article 4.5 (mise au point et transfert des technologies). Les délégués entendirent de brefs rapports sur les trios ateliers régionaux organisés au cours de l'année 1999 dans le cadre du processus consultatif.

Les délégués présentèrent leurs vues sur les cinq thèmes décrits dans le cadre préliminaire: l'évaluation des besoins technologiques, l'information technique, l'instauration d'environnements favorables, le renforcement des capacités et le mécanisme du transfert des technologies. Les ETATS-UNIS, la NORVEGE, la NOUVELLE ZELANDE, l'AUSTRALIE, le CANADA et le JAPON présentèrent conjointement des propositions sur chacun des ces thèmes clés.

Le G-77/CHINE et d'autres Etats déclarèrent que le projet de texte était très faible et proposèrent de baser la discussion sur sa proposition appelant à un projet de décision, soumise au cours de la première partie des SB-13.

Les ETATS-UNIS, au nom de la NORVEGE, de la NOUVELLE ZELANDE, de l'AUSTRALIE, du CANADA et du JAPON, annonça que ce groupe s'apprêtait à soumettre une proposition pour le projet de décision. Le Coprésident Afolabi indiqua qu'un projet de texte révisé tenant compte des propositions faites par les Parties pour un projet de décision et des autres commentaires présentés au cours de la réunion sera disponible le 14 novembre.

DANS LES COULOIRS

Au moment où les négociations entrent dans leur tour final, les délégués se trouvent confrontés à la nécessité de concilier entre les pressions de temps et les attentes d'un résultat positif qui pèsent sur la CdP-6. Le Président Pronk a rappelé, lundi, aux délégués que "le temps manquait," alors que certaines délégations plaidaient pour une plus grande transparence, rappelant à leurs collègues que c'était là la seule manière permettant de garantir une conclusion juste et équitable. D'autres, cependant, ont rappelé les derniers jours déments de la CdP-3 à Kyoto et se sont déclarés tentés d'accepter quelques insuffisances, pourvu que les choses restent gérables. Comme l'a formulé l'un des délégués: "un processus tellement transparent ne risque-t-il pas de devenir invisible," et de manquer de parvenir à un résultat satisfaisant?

A SUIVRE AUJOURD'HUI

Un certain nombre de groupes de contact se réuniront pour reprendre l'examen des textes de négociation.

GROUPE DE TRAVAIL CONJOINT SUR LE RESPECT DES OBLIGATIONS: Le GTC se réunira à 15h dans la Salle Van Gogh (Plénière II).

ARTICLES 5, 7 & 8: Ce groupe de contact se réunira pour la première fois, à partir de 10h dans la Salle Escher.

LULUCF: La première réunion de ce groupe de contact commencera à 10h dans la Salle Van Gogh.

EFFETS ADVERSES: Ce groupe de contact se réunira à partir de 15h dans la Salle Mondriaan.

POLITIQUES ET MESURES: Ce groupe de contact se réunira à 17h dans la Salle Maris.

TRANSFERT DES TECHNOLOGIES: Le groupe de contact reprendra ses travaux à 17h dans la Salle Mondriaan. Un projet de texte révisé des Coprésidents tenant compte des propositions faites par les Parties pour un projet de décision et de leurs commentaires sur le cadre préliminaire sera mis à disposition.

MECANISME DE FINANCEMENT: Ce groupe de contact se tiendra à partir de 17h dans la Salle Mesdag.

MECANISMES: Les délégués se réuniront de nouveau dans le groupe de travail conjoint à 20h dans la Salle Van Gogh.

RENFORCEMENT DES CAPACITES (EITs): Un groupe de contact se réunira à 20h dans la Salle Mondriaan.